

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : **Des Hauteurs**

Date : **16 mai 2017**

Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2016-2017

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir) NOS FACTEURS DE PROTECTION	Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité) NOS FACTEURS DE RISQUE
<p><u>Protocole d'interventions des victimes, des auteurs et des témoins</u></p> <p>À développer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaque enseignant garde à sa portée le dépliant du plan de lutte pour savoir comment intervenir lorsqu'il y a conflit/intimidation. - Une mise à jour annuelle des interventions à privilégier (ex: jumelage des classes) est faite lors d'une assemblée générale des enseignants. <p>À consolider ou à maintenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le contenu du dépliant est maintenant intégré à l'agenda. - La différence entre une situation de conflit/intimidation est fournie dans l'agenda. <p><u>Assurer un arrimage entre tous les intervenants de l'école</u></p> <p>À développer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partage des informations et collaboration entre tous les intervenants de manière automatique (TES – Enseignants – Parents) : Insérer une photocopie du rapport d'<u>événements majeurs (suspension interne ou externe)</u> dans le pigeonier de l'enseignant concerné. - Un bref résumé à la direction devra être fait fréquemment. 	<p><u>Lieux et moments jugés à risque :</u></p> <p><u>Autobus</u></p> <p>À développer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer des interventions systématisées: Prévoir un atelier de prévention animé par la TES et la direction afin d'enseigner les comportements attendus dans un autobus (1 autobus / soir avec présence du chauffeur). - Acte de reconnaissance afin de faciliter la collaboration avec les chauffeurs d'autobus. - Prévoir une rencontre annuelle avec une représentante de l'organisation scolaire et du transporteur. <p>À consolider ou à maintenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atelier de sensibilisation <i>Sur la route des dragons</i> au préscolaire. - Lors de la présentation du guide de vie, aborder le thème de sécurité dans l'autobus. - Poursuite des interventions ponctuelles et rapides à la suite de chaque plainte d'autobus. - Poursuite des interventions spontanées selon les besoins (ex : interventions de groupe à la suite d'une problématique propre à un autobus). Des visites fréquentes de la TES dans un autobus plus problématique sont à prévoir. Les élèves de cet

À consolider ou à maintenir :

- Les enseignantes, les surveillantes et éducatrices du SDG interpellent les TES lors de conflits. **Selon un protocole établi en lien avec le modèle à 3 niveaux, les intervenantes devront assurer les interventions de niveau 1 ; le temps de classe devra être préservé autant que possible.**

Inciter les élèves à dénoncer (victimes et témoins)

À développer :

- Rappels périodiques en classe par les titulaires pour inciter les élèves à dénoncer.

À consolider ou à maintenir :

- Poursuivre l'utilisation de la petite boîte accessible aux élèves. **Cette année, des affiches de sensibilisation ont été réalisées par les médiateurs.**
- Rencontrer les élèves à chaque étape pour faire ressortir ce qui fonctionne bien et souligner les défis à relever. **Cette année, deux rencontres ont eu lieu. Une a été faite dans les classes (1^{re} étape) et une autre au gymnase (2^e étape).**
- **Poursuivre l'animation par la policière « Actes de violence et cyber intimidation pour nos élèves de 6^e année.**

À développer :

- **Souligner les bons coups des élèves**

autobus pourront être conviés à quitter leur classe plus tôt pour qu'une intervention ait lieu dans cet autobus.

Cour d'école et période du diner

À développer :

- Horaire rotatif des plateaux de jeux afin de limiter le nombre d'élèves au même endroit (dîner seulement). **Il faut ajouter l'horaire du parc Bourget.**

À consolider ou à maintenir :

- Achat de jeux et de matériel pour l'extérieur.
- Programme de médiateurs résolution de conflits et animation de jeux par les grands.
- **Ajout d'une éducatrice spécialisée pour les temps non-structurés (aux deux récréations)**
- Bonification des activités parascolaires : Katag, Djambe, Zumba, hockey **cosom,etc.** De plus en plus d'élèves participent à ces activités. Certaines doivent être gratuites et de nature physique pour les élèves qui ont besoin de bouger. **D'autres activités ont été offertes : Cheerleading, magie, sciences, mise en forme et les P'tites Plumes et patinage à l'heure du dîner. De plus, le spectacle de fin d'année (représentations à l'heure du dîner) souligne l'implication et la persévérance de nos élèves. Celui-ci mettra en relief leurs talents et aura des répercussions positives auprès de tous.**

Vestiaire :

À développer :

- Puisqu'il n'y a pas eu d'augmentation du taux d'intimidation dans les vestiaires, nous ne jugeons pas nécessaire de développer de nouveaux moyens à ce sujet. **Une belle amélioration est remarquée grâce à l'attribution des casiers et d'une surveillance accrue.**
- **À consolider ou à maintenir :**
- Portes entrouvertes pour une plus grande vigilance

À consolider ou à maintenir :

- Prévoir un plan d'action avec l'élève intimidateur et victime ainsi que ses parents afin de les inclure dans le processus.
- Référer à un service externe au besoin (**ex : CISSS ou policier-éducateur**).

- Temps limité pour se changer (3 minutes)
- Éviter d'avoir deux groupes en même temps **et plusieurs élèves durant l'heure de dîner**

Cafétéria

À développer :

- Étant donné la diminution de l'intimidation selon le sondage, nous ne jugeons pas nécessaire de développer de nouveaux moyens (diminution de +/- 10% depuis le sondage 2012-2013).
- Inverser le dîner des petits et des grands pour permettre aux derniers d'être à l'extérieur plus longtemps.
- **Les surveillantes et les éducatrices du SDG doivent mettre en pratique les interventions suggérées lors de la formation *Ma cour mon plaisir*; Un suivi à cette formation doit être prévu en 2017-2018.**
- **À consolider ou à maintenir :**
- Ajout d'une TES (Catherine) et de surveillantes (Carole)
- Visite des TES ou de la direction durant le dîner

Mise en œuvre des moyens

Est-ce que les moyens identifiés ont été mis en place tels que planifiés pour :

Les mesures de prévention : oui /non pourquoi?

- Présentation du guide de vie et les moyens pour dénoncer et ce, par cycle : **Oui**, par les TES et la direction.
- Présentation du plan de lutte et du guide de vie aux parents en début d'année: **oui**, via le dépliant. De plus, une rencontre formelle entre la direction et les parents en début d'année a lieu. Cet aspect sera traité par la direction.
- Enseigner les règles de vie de façon explicite: Dans l'école, **oui**. Dans l'autobus, **oui** lors du rassemblement du début de l'année.
- Faire la promotion de certaines habiletés sociales à chaque mois.
- **En fonction des besoins établis au niveau du portrait de classe, un programme d'habiletés sociales peut être offert dans le cadre des périodes coup de pouce.**
- **Créer un comité *Climat scolaire et lutte à la violence et l'intimidation* qui devra se pencher sur la diffusion des bons coups de nos élèves.**
- Prévoir des discussions en classe pour favoriser la participation active des élèves (ex : relever les bons coups) : **Non** et ne pas reconduire ce moyen de manière systématique (on valorise au quotidien les bons coups de nos élèves).
- Rappeler les règles de vie systématiquement: **Oui et fait systématiquement 2 fois/année.**
- Outiller les témoins pour leur permettre d'agir : **oui**, par l'AVSEC, la boîte verrouillée et les interventions judicieuses des éducatrices spécialisées.
- Développer de l'empathie chez les témoins : **Oui**, dans certaines classes qui font le programme *Vers le Pacifique (maternelle, 1^{re} et 2^e)*.

Les modalités de signalement et de consignation : oui/non pourquoi?

- Inciter les élèves à dénoncer verbalement ou à utiliser les boîtes aux lettres verrouillées : **Oui, à développer davantage en faisant des rappels lors des rassemblements.**
- Inciter les parents à dénoncer, soit en écrivant un message à l'enseignante ou en téléphonant à l'école : **Oui**, le feuillet d'information est à inclure à l'agenda.
- Demander au personnel de l'école de signaler rapidement tout acte d'intimidation ou de violence aux TES ou à la direction : **Oui**, à maintenir.
- Inscrire tout acte d'intimidation ou de violence dans le cahier de consignations des actes : **Oui**, à maintenir. **Ils sont également consignés dans le système informatisé MÉMO.**

Les mesures éducatives et de sanction : oui/non pourquoi?

- Remis aux parents avec le guide de vie et appliqués. Sera dans l'agenda à partir de l'an prochain et à signer en début d'année (au 1^{er} cycle, les parents recevront un document explicatif avec coupon-réponse à signer et à retourner à l'école).
-

Les mesures de soutien : oui/non pourquoi?

- Oui, nous avons appliqué les mesures de soutien ou d'encadrement offertes à un élève victime, auteur ou témoin. À poursuivre.

Les difficultés rencontrées :

- Améliorer le partage de l'information entre tous les intervenants (éducateurs spécialisée-enseignants– parents- SDG-direction). **Nous devons travailler davantage en concertation avec le SDG. Une rencontre a eu lieu pour arrimer les exigences en lien avec les règles de vie à la récréation et à l'heure du dîner.**

Les éléments facilitants :

- Les activités parascolaires nombreuses et variées
- Certaines interventions judicieuses et graduées de la part du personnel qui surveille sur la cour
- Une éducatrice spécialisée et la technicienne du SDG constamment présentes lors du dîner sur la cour d'école
- Des intervenants plus vigilants dans les temps non structurés
- Une meilleure connaissance des problématiques pour tout le personnel de l'école
- Le matériel sportif ou les jeux disponibles aux récréations

L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<p>(Notamment les relations entre le personnel et entre le personnel et les élèves)</p> <p>Problématique d'intimidation :</p> <p>-Une plus grande homogénéité au niveau des interventions de tous les membres du personnel a été observée.</p> <p>- Les situations sont réglées rapidement et prises au sérieux.</p> <p>-Nous constatons qu'il y a une grande reconnaissance des compétences des TES et de la direction dans la gestion des cas particuliers.</p>	<p>(Notamment les relations entre les élèves et entre les élèves et le personnel)</p> <p>-Une plus grande compréhension et par conséquent, une meilleure application du guide de vie qui se voulait être simple et clair. La rencontre annuelle semble avoir eu des impacts significatifs.</p>	<p>-Une plus grande communication (appels téléphoniques plus fréquents pour dénoncer ou pour nous informer d'un événement).</p> <p>-Une communication rapide et rigoureuse est effectuée.</p> <p>-D'autres suivis sont effectués.</p> <p>-Les situations sont réglées rapidement et les parents font confiance aux intervenantes et au traitement qu'elles font des situations de conflits ou d'intimidation.</p>	<p>-Dans certains cas d'élèves, nous sollicitons les services jeunesse du CISSS ou de la DPJ.</p>

Recommandations

Tenir compte des recommandations dans l'actualisation de votre plan de lutte.

- Inclure le protocole d'interventions dans le cahier de gestion et le présenter à tous les membres du personnel à chaque début d'année
- Prévoir des rencontres avec les élèves (par cycle) 2 fois/année.
- Planifier des animations en classe en exploitant les ressources professionnelles et matérielles pertinentes (AVSEC).
- Signaler rapidement tout acte d'intimidation ou de violence.
- Intervenir rapidement pour gérer les conflits et exiger des gestes de réparation.
- Assurer un suivi auprès des élèves et des parents (qu'ils soient victimes ou auteurs).
- Impliquer tous les intervenants incluant les parents et mettre en place un plan d'action pour les intimidateurs et les victimes d'intimidation.
- Travailler en étroite collaboration avec le service de garde. Celui-ci devra acheminer aux éducatrices spécialisées les actes d'intimidation pour que celles-ci puissent les inventorier pour ensuite, agir en prévention.
- **S'assurer que toutes les intervenantes (enseignantes, surveillantes et éducatrices) fassent des interventions de niveau 1 avant de référer certains enfants.**
- Souligner tous les éléments positifs et constructifs.
- Encourager les élèves du 3^e cycle à devenir des médiateurs. **Continuer de valoriser par divers moyens nos médiateurs actuels.**
- Prévoir des activités et des jeux que les élèves apprécient à l'heure de la récréation ou du midi, de sorte qu'ils soient occupés de façon constructive.
- Bonifier l'offre des activités parascolaires (tout en se préoccupant des intérêts des garçons).
- **Prévoir une TES durant les récréations ainsi qu'au dîner.**
- Inclure dans l'agenda ou par l'entremise d'un document formel (préscolaire et 1^{er} cycle) le feuillet d'information aux parents.
- Prévoir l'atelier de prévention dans chaque autobus au début de l'année scolaire.
- **Continuer d'acheter des jeux et de matériel pour l'intérieur et l'extérieur.**
- **Prévoir un horaire rotatif des plateaux de jeux afin de limiter le nombre d'élèves au même endroit (dîner seulement).**
- **Faire preuve de cohérence et de constance à tout moment et ce, par tout le personnel de l'école.**
- **Faire un rappel des règles aux surveillantes, éducatrices et enseignantes.**
- **Prévoir un suivi de la formation *Ma cour mon plaisir* pour les surveillantes et éducatrices du SDG.**
- **Être plus rigoureux dans l'application du code de vie en fonction de la gravité de la situation (niveaux d'intervention).**
- **Utiliser le budget alloué dans le cadre de la mesure ministérielle *Plan contre la violence* pour réduire l'intimidation (pièce de théâtre, achat de livres sur l'intimidation et lecture jumelée ou jeux).**
- **Poursuivre le *Défi du mois au niveau des habiletés sociales* et ce, pour tous les élèves; célébrer chacune de ces habiletés à la fin de chaque mois.**
- **Faire appel à la psychoéducatrice du secteur et poursuivre les activités de partage entre TES de notre secteur pour développer de nouvelles pratiques gagnantes qui visent à diminuer les conflits, la violence et l'intimidation.**
- **Poursuivre des formations dédiées aux TES.**

L'évaluation du plan de lutte de l'école **des Hauteurs** a été approuvée par le Conseil d'Établissement le 12 juin 2017

No de résolution :2017061202